

Quand ?

- Problèmes structurels
- Coup dur ponctuel

Pour qui ?

- La personne directement concernée
- Ses proches
- Partenaires agricoles
- Autres donneurs d'alerte

Facteurs de fragilité

- Maladie ou accident
- Invalidité
- Finances
- Surcharge de travail
- Problèmes techniques
- Perte de terre
- Ambiance
- Solitude
- Séparation
- Deuil
- «Blues» de la construction
- Sentiment d'échec
- Mauvaise estime de soi
- Dépression et maladies mentales
- Dépendance : alcool, cannabis, jeu, sexe
- Violence
- ...

Un message clé : Ne pas restez seul et osez parler

Offre de soutien et mises en réseaux

- Vaud : Cellule Agridiff – agridiff@prometerre.ch – Tel. 021 614 24 17 et aumônerie agricole – Tel. 079 614 66 13
- Fribourg : Cellule d'accompagnement des exploitations paysannes en difficulté (AED) - aed@fr.ch – Tel. 079 415 38 64
- Neuchâtel : CNAV - cnav@ne.ch - Tél. 032 889 36 30

Vers qui se tourner en cas de besoin?

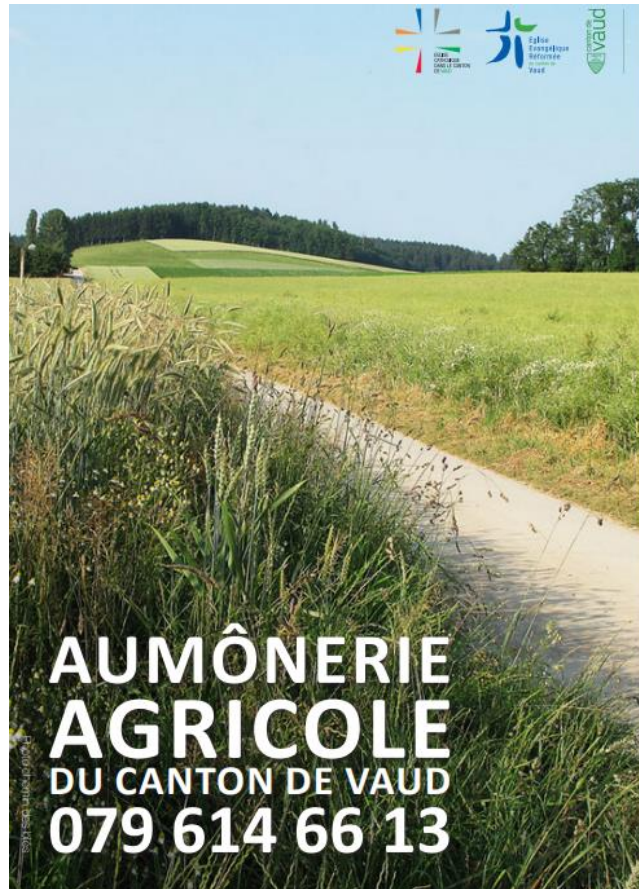
Plusieurs organisations peuvent être sollicitées pour un accompagnement selon le type d'urgence

- la police au 117 ou les services d'urgences au 144
- les urgences psychiatriques au 0848 133 133
- l'aumônerie agricole au 079 614 66 13
- le médecin de famille
- la cellule Agridiff au 021 614 24 17 ou à agridiff@prometerre.ch
- autre – liste.

Il est utile d'encourager et accompagner la personne dans les démarches d'aide, mais sans l'obliger. La personne doit se sentir prête. Parfois elle n'en a plus la force ou l'énergie.

Un doux forçage peut alors être nécessaire.

Offre de soutien et de mises en réseaux



VOUS AVEZ :

- Des soucis professionnels
- Une question personnelle
- Une inquiétude pour un proche
- Quelque chose à confier, à déposer
- Une crise à traverser
- Un deuil à vivre

L'AUMÔNIER VOUS PROPOSE :

- Une écoute attentive et respectueuse de vos valeurs
- Un soutien moral et spirituel
- Un accompagnement personnalisé
- un réseau de soutien

Envie de parler ? Nous sommes disponibles pour vous écouter et vous accompagner sur votre chemin. L'accueil se fait en toute discrétion et ce service vous est offert. Vous pouvez nous joindre au 079 614 66 13.

Pour les exploitations fragilisées :

Cellule AGRIDIFF

Un ensemble de prestations et de mises en relations pour franchir un cap difficile

Infos & contact : 021 614 24 17
agridiff@prometerre.ch

Premier entretien ou « Entretien pour y voir clair »

Clarifier et hiérarchiser les problématiques de votre exploitation pour définir un plan d'actions personnalisé

Un conseil spécialisé selon vos besoins :

- Diagnostic approfondi de votre situation
- Identification des leviers à mettre en œuvre
- Choix de la solution adaptée à votre situation
- Etude économique
- Coordination des interventions des partenaires professionnels
- Implication de l'entourage
- Contacts réguliers pour assurer le suivi de votre plan d'actions
- Médiation, en cas de conflit, pour rétablir le dialogue et faciliter la recherche commune de solutions